HIERARCHISATION DES AIDES EN 2nd DEGRE

Même co élaboré, un PPRE reste de la responsabilité du professeur principal ou du professeur qui le met en place

Difficulté scolaire
Besoins Educatifs Particuliers

Le PPRE permet la coordination et assure la cohérence des actions

Difficulté ordinaire
Difficulté inhérente à tout apprentissage

- Différenciation pédagogique et adaptations au sein de la classe
- Organisation du travail
- Enseignant ressource ASH : ressource auprès des professeurs pour la mise en place des adaptations

Difficulté ponctuelle portant sur des notions définies des programmes ou des attitudes concernant l'apprentissage

- Groupes de besoin au sein de la classe
- Accompagnement éducatif quand il est défini comme « un autre temps d'apprentissage » En 6ème : heures d'aide aux élèves et accompagnement du travail personnel
- PPRE Programme Personnalisé de Réussite Educative
- Enseignant ressource ASH : ressource auprès des professeurs

Difficulté durable, avérée portant sur les compétences des piliers du socle commun. Difficulté d'apprentissage concernant les processus cognitifs. Difficultés de compréhension

- PPRE Programme Personnalisé de Réussite Educative
- Intervention de l'enseignant ressource ASH Aide spécialisée, remédiation dans/hors la classe
- Importance des réunions d'équipes éducatives ou des Equipes de Suivi de Scolarisation
- Intervention du psychologue de l'éducation
- Accompagnement par des thérapeutes